

LE PRÉSIDENT

## COMMUNIQUE DES DECISIONS DE LA CNDP DU 4 FEVRIER 2015

Lors de sa réunion du 4 février 2015, la Commission nationale du débat public a examiné les dossiers suivants :

### I – Débats publics

- **Projet Port Seine Métropole- secteur ouest.**

Le projet Port Seine Métropole secteur ouest vise à créer un port dédié au BTP sur la commune d'Achères, sur la zone ouest des anciens champs d'épandage de la ville de Paris. Le débat public s'est déroulé du 15 septembre. au 15 décembre. Monsieur Michel GAILLARD, président de la commission particulière du débat public, a présenté son compte-rendu aux membres de la CNDP. Ce compte-rendu et le bilan du Président de la CNDP seront rendus publics le 12 février 2015.

- **Projet de lignes nouvelles Ouest Bretagne-Pays de la Loire.**

Ce projet, qui est né de la fusion des projets Rennes-Brest, Rennes-Quimper et Nantes-Rennes vise à améliorer les relations ferroviaires sur le territoire du Grand Ouest, à rapprocher les deux capitales régionales et à placer Brest et Quimper à 3 heures de Paris. Le débat public s'est déroulé du 4 septembre 2014 au 3 janvier 2015. Monsieur Olivier GUERIN, président de la commission particulière du débat public, a présenté son compte-rendu aux membres de la CNDP. Ce compte-rendu et le bilan du Président de la CNDP seront rendus publics le 26 février 2015, lors de conférences de presse à Rennes et à Nantes.

.../...

## II – Concertations post-débat public

- **Projet de ligne 18 du réseau de transport public du grand Paris (aéroport d'Orly-Versailles-Chantiers).**

Dans le schéma d'ensemble du réseau de transports publics du grand Paris, la ligne 18 doit relier l'aéroport d'Orly à Versailles-Chantiers. En réponse à la demande formulée par le maître d'ouvrage, la société du grand Paris (SGP), la Commission a désigné Madame Isabelle JARRY comme personnalité qualifiée chargée de veiller à la mise en oeuvre des modalités d'information et de participation du public pendant la concertation post débat public prévue du 4 au 22 mai 2015.

## III – Questions diverses

- **Propositions de la CNDP relatives aux évolutions législatives et réglementaires dans le domaine du débat public et de la participation des citoyens, suite aux annonces de la Conférence Environnementale.**

La CNDP a examiné de manière approfondie les propositions qui seront présentées au groupe de travail sur l'amélioration de la démocratie participative présidé par Monsieur Alain Richard.

- **Débat citoyen planétaire.**

Dans son discours à l'occasion de ses voeux aux Corps constitués et aux bureaux des Assemblées le 20 janvier dernier, le Président de la République a évoqué le débat citoyen qui vise à organiser des débats dans 100 pays sur les thèmes de la COP 21. Il a cité la CNDP comme organisatrice de ce débat, et cela en coordination avec la convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (UNFCCC), le Danish Board of Technology et le cabinet Missions Publiques.



Christian LEYRIT